



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE À L'INTERPELLATION

Auteur Groupe PLR/FDP par Martine Tristan
Objet Addiction Valais à nouveau dans la tourmente?
Date 30.04.2021
Numéro 2021.05.097

Le groupe PLR/FDP, par la députée Martine Tristan, souhaite obtenir du Conseil d'Etat des informations sur la situation actuelle de la Fondation Addiction Valais/Sucht Wallis. En effet, après deux années délicates, une refonte complète de son organisation et de ses prestations a été menée pour offrir les prestations de qualité en faveur de ses bénéficiaires. Or, la presse relayait en avril dernier la démission de son directeur pour « désaccord de vision ». Ce départ engage-t-il la Fondation dans une nouvelle instabilité ?

Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a été informé de cette démission lors d'une séance de travail tenue en date du 26 avril 2021. Les représentants d'Addiction Valais y ont relevé que le désaccord ne touchait pas à la qualité des prestations offertes et que la prise en charge des personnes n'en souffrait pas. De plus, la pluralité des prises en charges est toujours garantie. Par ailleurs, la bonne collaboration entre les membres du Conseil de fondation et ceux de la direction a été relevée lors de la rencontre d'avril 2021 avec la délégation composée de représentants de ces deux organes.

La situation actuelle n'est pas du tout comparable à celle traversée par la Fondation quelques années auparavant.

Considérant ces différentes précisions et à la lumière tant des relations de travail régulières entretenues entre le Service de l'action sociale et la Fondation que de la récente nomination du nouveau directeur de l'institution, le Conseil d'Etat constate qu'il n'y a pas de crise.

Conséquences sur la bureaucratie : -
Conséquences financières : -
Conséquences équivalent plein temps (EPT) : -
Conséquences RPT : -

Lieu, date Sion, le 22 juin 2021